

AVIS PUBLIC

RETRAIT DE LA RÉOLUTION CA21 220152

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par la résolution CA21 220152 visant à autoriser la construction d'un projet mixte sur le site composé des lots 1 853 735, 1 853 736, 1 853 743 et 2 160 122 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère formé par les rues William, Peel, Ottawa et Murray (dossier 1204334011);

PRENEZ AVIS, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), que lors de la séance extraordinaire du 30 juin 2021, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a retiré la résolution CA21 220152 adoptée en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003).

FAIT à Montréal, le 8 juillet 2021.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Daphné Claude